



Bonjour à tous

Registre des personnes vulnérables

La municipalité vous informe de la création d'un registre des personnes vulnérables. L'inscription sur ce registre est facultative et accessible à tout habitant se trouvant dans une situation suivante: Personnes âgées de 65 ans et plus, Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, Personnes en situation de handicap,

Personnes isolée ou fragilisées ...

N'hésitez pas à venir en mairie ou nous informer de votre volonté de vous inscrire.

PanneauPocket

La commune de Soissons-Sur-Nacey utilise désormais l'application PanneauPocket qui vous permet de recevoir en temps réel sur votre téléphone des notifications dès que la commune publie une nouvelle information.

Vous avez la possibilité dès à présent de télécharger l'application PanneauPocket pour retrouver toutes les actualités, informations et alertes de notre commune.

Fortes chaleurs

Pour tous et tout particulièrement la femme enceinte, le bébé ou la personne âgée, malade chronique ou en situation de handicap, ainsi que les travailleurs exposés à la chaleur :

Pendant une canicule ou une période de fortes chaleurs, il est nécessaire de :

- Boire régulièrement de l'eau,
- Mouiller son corps et se ventiler,
- Manger en quantité suffisante,
- Éviter les efforts physiques,
- Ne pas boire d'alcool,
- Maintenir son habitation au frais en fermant les volets le jour et en aérant la nuit si les températures sont redevenues inférieures à celles de la journée,
- Passer du temps dans un endroit frais (cinéma, bibliothèque, supermarché ...),
- Donner et prendre des nouvelles de ses proches.

Pour rappel, il est formellement interdit de brûler des déchets dans vos jardins (herbes, branchages, feuilles, plastiques, etc....).

C'est aussi comme ça que seront entretenues les bonnes relations de voisinage !

Le Maire
Jean-Marc MASLY